https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/14/questions/OANR5I 14OF103162



14ème legislature

Question N°: 103162	De M. Jean-Claude Mathis (Les Républicains - Aube)				Question écrite
Ministère interrogé > Commerce, artisanat, consommation et économie sociale et solidaire			Ministère attributaire > Économie		
Rubrique >santé		Tête d'analyse >protection		Analyse > substances toxiques.	
Question publiée au JO le : 28/02/2017 Date de changement d'attribution : 18/05/2017 Question retirée le : 20/06/2017 (fin de mandat)					

Texte de la question

M. Jean-Claude Mathis alerte Mme la secrétaire d'État, auprès du ministre de l'économie et des finances, chargée du commerce, de l'artisanat, de la consommation et de l'économie sociale et solidaire sur la présence du dioxyde de titane, plus connu sous l'appellation E171 (très couramment utilisé dans l'alimentation en tant que colorant) détectée dans des très nombreux produits destinés aux enfants (bonbons, chewing-gum, biscuits, chocolats, sauces, etc.). En effet, le 19 janvier 2017, des membres de l'association Agir pour l'environnement ont apporté à la Secrétaire d'État à la consommation 150 produits alimentaires contenant du dioxyde de titane (E171). Leurs tests ont démontré, dans certains aliments destinés aux enfants, la présence du dioxyde de titane à l'état de nanoparticules, avec le diamètre moyen des particules de 29 nm. Ce n'est pas la première fois que les associations de consommateurs alertent les pouvoirs publics sur ce sujet. De même, l'INRA a publié une étude sur les effets de l'ingestion de nanoparticules de dioxyde de titane : lésions pré-cancereuses, immunité altérée, pénétration de la paroi intestinale. Les enfants sont en première ligne, car ils seraient deux à quatre fois plus exposés au dioxyde de titane que les adultes du fait de leur consommation de confiseries. Les associations des consommateurs demandent le retrait de tous les produits alimentaires contenant des nanoparticules ainsi qu'un moratoire sur les nanoparticules dans l'alimentation. Il s'inquiète des risques qui pèsent ainsi sur les consommateurs, c'est pourquoi il souhaite connaître précisément les mesures qu'elle envisage pour contraindre les industriels à cesser d'utiliser ces substances qui font courir des risques inutiles aux consommateurs.